Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 11

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: Riaz, P.-Ulysse de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192842

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le 18 décembre au matin, les cloches de St-François étaient en branle, le tocsin appelait de nouveaux renforts. Les colonnes se forment au son des tambours, marchent sur le Château et se précipitent dans la salle du Grand Conseil qui, heureusement, n'était pas assemblé.

Quelques citoyens courageux, le lieutenant-colonel Bégos, Monnard et Porchat, percent la foule, montent sur un escalier, font entendre la voix de la raison et demandent la retraite des masses sur Montbenon. Tout à coup, d'immenses colonnes se reforment et, tambours en tête, se rendent sur cette promenade et prennent l'engagement d'y rester, de laisser l'Assemblée législative discuter librement et d'attendre une décision.

A midi, le Grand Conseil décida la nomination d'une Constituante chargée d'élaborer une nouvelle Constitution. Des cris de joie éclatent de toutes parts. Le canon se fit bientôt entendre, associant ses détonations à l'allégresse générale. Le soir, toute la ville était éclairée par une illumination spontanée.

Dans un prochain article, nous verrons ce qui se passa au Casino, lors des événements de 1845.

Vuarrens, près Echallens, le 3 mars 1892.

A la rédaction du Conteur Vaudois, à Lausanne.

Monsieur le rédacteur,

Les articles que vous avez publiés sur la Colonie suisse de Chabag m'ont vivement intéressé; ce que vous comprendrez facilement quand je vous aurai dit que j'ai là-bas des parents avec lesquels j'entretiens d'excellentes relations. Il ne m'aurait cependant pas été possible de vous adresser les renseignements précis que vous sollicitez, parce que les lettres que je reçois de M. Louis Gander ou de sa famille sont tout intimes. Actuellement, je suis en correspondance avec M. de Perrot, pasteur à Morges, pour trouver, si possible, un pasteur disposé à aller à Chabag; nos compatriotes en désirent vivement un et lui offriront 1600 roubles par an, plus le logement. La position n'est donc pas à dédaigner et j'espère que nous pourrons trouver un jeune homme dévoué qui acceptera la place.

M. Louis Gander ne me parle que de l'époque actuelle: « Je ne puis vous dire ce qu'était notre colonie en 1845, m'écrit-il, car je venais de naître. Certainement tous les commencements sont durs; nos parents ont eu beaucoup à souffrir: pauvreté, maladie, rachat du climat, etc.; mais, Dieu soit béni, depuis nombre d'années nous vivons largement, surtout ceux qui ont voulu travailler, et ces derniers, heureusement, sont nombreux; jusqu'à présent nous pouvons dire que nous n'avons pas de pauvres dans notre paroisse.

» Le village n'est pas grand, 80 feux; mais il est joli, bien situé, jolies maisons confortables, quelques-unes sont couvertes en fer ou en tuiles, mais nous préférons le roseau; il est beaucoup plus pratique, plus chaud en hiver, plus frais en été. Ce n'est que quand on ne peut se procurer du roseau que nous sommes obligés de nous servir de fer ou de tuiles; nous avons une manière de couvrir avec le roseau, qu'en cas d'incendie il ne prend feu que très difficilement. Les rues sont larges, belles, droites. Toutes les cours sont entourées de jolis murs en pierre et passés à la chaux. Il n'y a donc plus de fossés comme à l'origine.

» Au milieu du village est la jolie église dont vous avez parlé; autour de celle-ci sont la cure, la maison des instituteurs, l'école et la chancellerie ou mairie. Du côté du lac (*), au bas du village, sont les vergers; tous les autres côtés sont plantés de vignes; et plus haut nous avons la vaste steppe pour les céréales et les pâturages pour les bestiaux. Chaque colon possède 60 desciatines de terrain, et le moindre a aussi 5 desciatines de vigne (la desciatine a 4800 mètres carrés). Les plus riches, qui ont persévéré avec énergie, ont, outre la steppe, 20, 25, et jusqu'à 30 desciatines de vigne.

» Les produits sont transportés dans la ville d'Akermann, qui est à une lieue de chez nous. La population de notre village se compose de Suisses allemands et français réformés, et quelques familles luthériennes »

A ces renseignements, reçus aujourd'hui même, j'ajouterai que M. Louis Gander est le petit-fils de M. Jacob Gander, parti en 1830 et dont il est question dans votre notice. Il est, si je ne fais erreur, receveur ou percepteur de la colonie. Sa mère, morte il y a onze mois, était sœur de mon beau-père.

Nos compatriotes sont maintenant considérés comme sujets russes et astreints au service militaire. Un des descendants du même Jacob Gander, M. Jaques Gander, a même quitté la colonie avec sa famille, comprenant huit ou neuf enfants, dont cinq ou six garçons, parce que ceux-ci devaient partir pour l'armée. Il est allé avec tous les siens, il y a cinq ans, comme colon en Australie, dans le Quensland.

La famine qui ravage actuellement la Russie ne se fait pas sentir en Bessarabie; du moins aucune lettre n'en a parlé; toutefois les blés avaient énormément souffert du rude hiver et beaucoup de champs ont dû être réensemencés au printemps; du reste, il paraît que depuis quelques années les récoltes en céréales ont perdu un peu de leur importance; plusieurs colons s'attachent plutôt à la culture de la vigne qui produit un excellent vin. Ces dernières années, mon cousin a vendu le sien à un marchand de Paris.

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de toute ma considération.

P.-Ulysse De Riaz, *instituteur.*

(*) Nous rappelons que ce lac, que les Suisses appellent leur *Léman*, n'est qu'un renflement formé par le fleuve Dniester avant de se jeter dans la Mer Noire.

Lo grabudzo âo tsemin dè fai.

La tenablia.

IV

Quand clliâo qu'ont einmourdzi la niése ont z'u étâ pè vai lo Conset fédérat po lâi derè que volliâvont nettiyi lo comité, qu'on lâi dit « lo Conset d'administrachon », sont retornâ tsi leu ein bordeneint.

— T'inlèvâi-pi lo comerce! se fasont dein lo trein ein s'ein revegneint; poru que clliâo fédéraux ne fassont pas ratâ l'afférè! cein sarâi dâo galé; kâ ne sont pas po qu'on fottè frou lè z'autro. Enfin foudrâ vairè; mâ dein ti lè cas faut einradzi tanquiè qu'on pouessè teni la manolhie.

Adon décidont dè tot parâi férè la tenablia, et tandi cé teimps, on n'a jamé bin su cein que s'étâi passâ; mâ parait que lo Conset fédérat a fé veni à son bureau clliâo dè pè Berna et que lâo z'a fé on petit prédzo.

La tenâblia avâi don étâ coumandâïe po lo dozè dè févrâ, à Berna, et lâi a z'u tant dè mondo po lâi allâ que lo tsemin dè fai s'est trova pliein coumeint on covâi que râzè et que l'a faillu férè dou treins dè pliési po clliâo que n'ont pas pu montâ, kâ coumeint cein ne cotâvè rein po clliâo qu'aviont d'âi z'aqchons, l'ont profitâ dè parti po Berna avoué fenna, marmaille, mère-grand et serveinta, et cein fasâi tant dè dzeins qu'on arâi de la fâire dâo mâi dè mé.

A ne n'hâora aprés midzo, la tenablia a coumeinci dein lo pâilo dâo Grand conset dè Berna, et mâ fâi lâi étiont cougni, à cein que l'ont de. Lo président, que l'est dè pè Lozena, a de que la tenablia avâi étâ coumandâïe po férè betetiulâ lo conset d'administrachon et po ein mettrè on autro à la pliace. Adon l'a bailli la parola à ion dâi noûtro, lo diretteu de la banqua, qu'étâi ion dè clliâo qu'avâi einmandzi lo grobudzo. Lâo z'a de:

— Quand n'ein fé coumandâ cllia tenâblia, l'étâi, lo vo deri tot net, po einvoyi lo conset d'administrachon sè férè photographiyi, kâ y'a on part dè lulus que ne no vont pas, et non de non! ne vollieint assebin poâi menâ lo mor dein lè z'afférès dè la compagni. Mâ lo respettablio conset fédérat que ne voudrâi pas qu'on fassè dâo chagrin à clliâo citoyeins a trovâ on bié po arreindzi l'afférè